



Mrs: J. Masson, J. Thomas, Ph. Citaire, R.Lazrak.

Mmes: A. Legall, A. Raposo-Monteiro, A. Mairesse- Laumonier.

**Autre(s) participant(s):** M r Deslandes (DDBE) Mme Calvel (Gêniez)

---

### 1- Chauffage

Comme vous avez pu vous en rendre compte de nombreux problèmes liés au fonctionnement de la chaufferie ont perturbés la distribution du chauffage et en particulier aux bâtiments abonnés à la sous station (Offenbach-Lully-G. Debussy- PMI- et Sablière).

Ces PB, tous différents, défaut sur un bruleur, non prise de la cascade (démarrage automatique d'une chaudière en cas de besoin) non report des alarmes, mauvaise prise en compte de l'astreinte ont provoqués un mécontentement général.

Le CS, le syndic aidé par notre bureau conseil DDBE met tout en œuvre pour faire résoudre ces PB par la CIEC de manière pérenne. Notre installation est entièrement renouvelée (chaudières, bruleurs, réseau, pompes) et il n'est pas normal que ces incidents répétitifs ne soient pas résolus en temps et en heure.

Nous demandons au syndic en liaison avec DDBE de faire appliquer les clauses du contrat et **surtout de tout mettre en œuvre pour assurer la production de chauffage auprès de la CIEC.**

Nous vous rappelons que la **température délivrée doit être de 20°** (ceci en particulier pour un appartement n'ayant pas de doubles vitrages, ni d'isolation intérieure).

**Le gardien possède un thermomètre électronique et peut venir faire des contrôles dans votre appartement à votre demande et à la demande du conseil syndical.**

**En semaine si vous constatez une baisse de t°, prévenez le gardien ou le syndic le plus rapidement possible. En cas de panne le week -end, jour férié, appliquez les consignes de la fiche qui se trouve dans les panneaux d'affichage en respectant bien le déroulé.**

### 2- Ramonage des shunts des sanitaires.

Il a été constaté un très faible débit d'air au niveau des aérations de nos sanitaires. Certains conduits sont partiellement bouchés (oiseaux, nids, etc.).

Un devis a été demandé au syndic pour faire effectuer un ramonage de ces conduits. Ce devis vous sera présenté en AG 2015.

Syndic, faire mettre en place les protections sur les shunts d'aération.

### 3- Colonnes électriques.

Après le début d'incendie constaté dans la colonne électrique du 3 Debussy, un devis d'entretien et de vérification de l'ensemble des installations de la résidence vous sera aussi présenté en AG 2015.

#### 4- Audit énergétique

Après l'enquête « papier » la société REANOVA a poursuivi ses investigations dans certains appartements de la résidence.

Entretien avec les copropriétaires, vérification des ventilations, prise de mesures et de photos, relevés thermiques, visites des installations de chauffage.

Un premier état sera fait auprès du CS et du syndic en janvier, suivra un deuxième rendez vous en février où nous serons exposés les différentes solutions techniques et financières.

Courant Mars 2015 une réunion de l'ensemble des copropriétaires aura lieu afin de vous exposer la situation. Il n'y aura pas de décision à ce moment mais une résolution vous sera proposée en AG 2015. Nous vous précisons la date et le lieu de cette réunion dès que le syndic aura réservé la salle auprès de la commune.

#### 5- ONE NATION

Vous pouvez constater que lors d'évènements particuliers (soldes, promotions, fêtes) nous sommes confrontés à un certain « envahissement » de la résidence par des clients cherchant un stationnement. Nous avons déjà exposé ce PB à Mme le Maire lors de l'ouverture de ce centre commercial. En octobre, suite aux soldes, des incidents « verbaux » ont eu lieu entre des résidents et des clients au sein de la résidence. Nous avons donc fait un courrier adressé à Mme le Maire. La réponse ne nous satisfait pas. Le CS demandera un nouveau rendez vous et à demandé à être reçu par monsieur le commissaire de police de Plaisir.

#### 6- Divers

Nous rappelons au syndic de faire accélérer la fixation des échelles d'accès aux terrasses. Une seule clé pour l'ensemble des cadenas.

Une protection de la borne incendie au niveau de 5 Gounod sera mise en place.

Le CS demande au syndic de bien vouloir faire une étude auprès de notre plombier sur un forfait pour les interventions.

Certaines personnes demandent l'intervention de Proxiserve pour les robinets d'arrêt d'eau avant compteur.

**Il faut impérativement que les demandeurs soient présent ou laissent les clés au gardien.**

Nous demandons que les compteurs d'eau à 0 (zéro) soient réparés rapidement.

Rappeler à la CIEC la mise en place des protections sur les shunts d'évacuation des gaz brûlés.

*Pour le CS, le président  
Jean Masson*